

INVENTAIRE DE GES

VILLE DE SAGUENAY

2018

Contexte

La Ville de Saguenay s'est joint au programme **Partenaires dans la protection du climat (PPC)** de la Fédération Canadienne des municipalités.

Le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) est un réseau national composé de plus de 400 municipalités luttant contre les changements climatiques et réduisant les émissions locales de GES.

GES : Gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques.

CO₂ : Dioxyde de carbone, aussi appelé gaz carbonique. Gaz généré par le transport, entre autres. C'est le gaz à effet de serre le plus émis dans l'atmosphère par l'activité humaine.

CH₄ : Méthane. 25 fois plus néfaste que le CO₂ en termes d'effet de serre.

Les étapes du programme PPC

1. Établir un inventaire de GES de référence

Année de référence : 2018

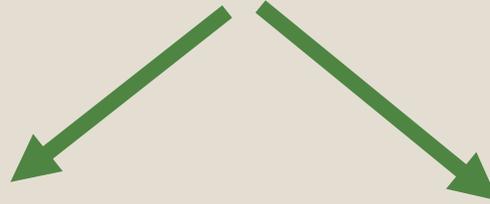
2. Établir des objectifs de réduction

3. Élaborer un plan d'action local

4. Mettre en œuvre le plan d'action global

5. Surveiller les progrès et présenter les résultats

Limites de l'inventaire de GES



MUNICIPAL

Émissions de GES attribuables aux activités et aux services de l'administration locale (incluant les contrats en sous-traitance).

COMMUNAUTAIRE

Émissions de GES produites par l'ensemble de la collectivité (notamment les émissions attribuables à la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et le transport routier).

Sources de GES

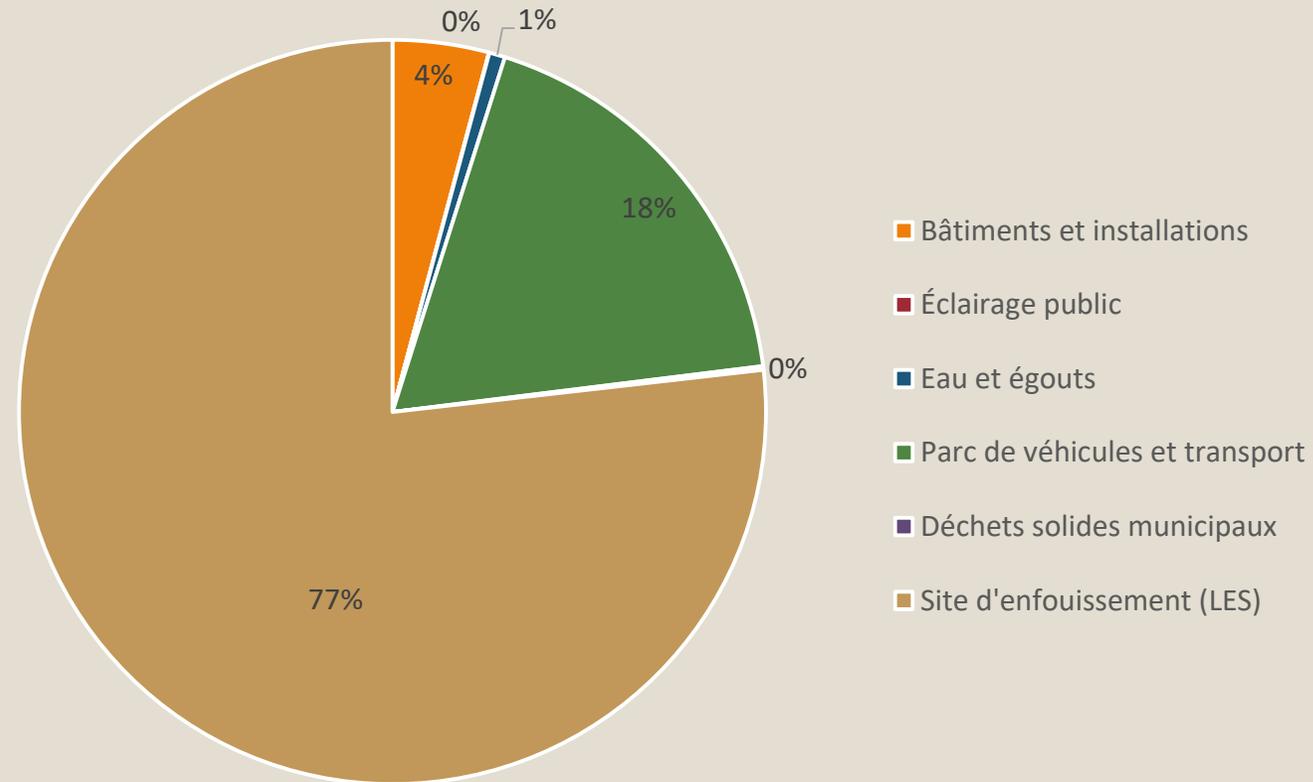
Selon le protocole PPC

Source de GES	Données analysées
Bâtiments et installations municipales	<ul style="list-style-type: none">• Électricité et carburants fossiles
Éclairage public	<ul style="list-style-type: none">• Électricité
Eaux et égouts	<ul style="list-style-type: none">• Électricité et carburants fossiles Infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées
Parc de véhicules et transport	<ul style="list-style-type: none">• Véhicules de la Ville et autres déplacements employés• Véhicules des sous-traitants
Enfouissement des déchets municipaux	<ul style="list-style-type: none">• Déchets municipaux provenant de bâtiments et lieux publics• Émissions de méthane de l'ancien site d'enfouissement sanitaire (LES) à Laterrière

Résultats

Inventaire municipal des émissions de GES de la Ville de Saguenay

2018



Résultats

Inventaire municipal des émissions de GES de la Ville de Saguenay pour 2018

Source	Émissions (t éq. CO ₂)	%
Bâtiments et installations municipales	4327,80	4,16 %
Éclairage public	18,42	0,02 %
Eau et égouts	717,71	0,69 %
Parc de véhicules et transport	18 882,94	18,16 %
Déchets municipaux	171,01	0,16 %
Lieu d'enfouissement sanitaire (LES)	79 856,00	76,80 %
Total	103 973,88	100 %

Résultats

Émissions de GES par catégorie

Bâtiments et installations municipales	Émissions (t éq. CO₂)	%
Bâtiments administratifs	1 530	35,4 %
Bâtiments — Service aux citoyens	2 468	57 %
Centrales hydroélectriques	1	0 %
Bâtiments administratifs – Promo Saguenay	15	0,3 %
Bâtiments de la STS	313	7,2 %
Total	4 328 t éq. CO₂	100 %

Résultats

Émissions de GES par catégorie

Véhicules et transport	Émissions (t éq. CO ₂)	%
Déplacements professionnels — voiture personnelle	115	0,6 %
Flotte de véhicules de la Ville	7 458	39,5%
Transport des boues municipales	23	0,1 %
Transport des boues de fosses septiques	203	1,1%
Transport des matières recyclables et déchets	1 275	6,8 %
Activités de déneigement	1 471	7,8 %
Carburants autres	471	2,5 %
Navettes maritimes (Promotion Saguenay)	592	3,1 %
Autobus (STS)	7 274	38,5 %
Total	18 883 t éq. CO₂	100 %

Faits saillants

- Le secteur municipal qui est responsable de la plus grande proportion de GES est celui du LES (79 856 t éq. CO₂).
- Le deuxième secteur qui génère plus de GES est celui du parc de véhicules et du transport (18 883 t éq. CO₂).
- Les bâtiments municipaux représentent une petite proportion des GES (4 %) de l'inventaire malgré plus de 450 édifices dont la Ville est propriétaire.
- Les installations pour le traitement des eaux usées ainsi que l'éclairage public ont une faible incidence sur le bilan de GES total de la Ville (0,69 % et 0,02 %).